

Règlement intérieur de la Maison

1. Lors de votre arrivée, nous vous remettons les clefs de l'appartement, ainsi qu'une télécommande du portail. En cas de perte ou détérioration de celles-ci, leur réparation ou leur remplacement vous sera facturé au prix du neuf.
2. Un état des lieux peut avoir lieu à votre arrivée, et lors de votre départ, et une caution de 200.00 € peut vous être demandée à votre arrivée. En cas de perte ou détérioration du matériel mis à disposition (à l'intérieur comme à l'extérieur), le remplacement ou la réparation vous sera facturée, et la caution pourra être retenue jusqu'au règlement.
3. Les enfants sont sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents, à l'intérieur du logement comme à l'extérieur, dans le parc. L'utilisation des jeux et jouets collectifs ou individuels par les enfants se fait sous la surveillance de leurs parents.
4. Les chiens doivent être tenus en laisse sur la propriété. Leurs déjections seront ramassées par leur maître. La présence des chiens est sous l'entière responsabilité de leurs maîtres. Un complément de caution peut être demandé.
5. Il est interdit de fumer dans l'appartement, de jeter les mégots par terre, et prière d'utiliser les cendriers prévus à cet effet.
6. Il est formellement interdit de faire pénétrer dans la propriété des personnes extérieures.
7. L'utilisation de barbecue est autorisée. Seul le barbecue mis à disposition peut être utilisé sur la petite terrasse du gîte, derrière la maison. Il est impératif de respecter les règles de sécurité adéquates quant à l'utilisation de barbecue. Les utilisateurs du barbecue sont pleinement responsables de son utilisation.
8. Les relations de bon voisinage incombent aux locataires de ne pas faire de bruit à l'extérieur de la maison entre 22h00 et 08h00. Il vous est demandé de respecter le calme des lieux.
9. Dans les WC, il est interdit de jeter autre chose que le papier toilette.
10. Il vous est demandé d'éviter de gaspiller l'eau courante, de faire fonctionner le lave-vaisselle à moitié vide. Etant en autoconsommation électrique, il vous est demandé de faire fonctionner le lave-vaisselle de jour et non pas de nuit.
11. Avant de remplir le lave-vaisselle, prière de bien vider les plats et assiettes dans la poubelle.
12. Les livres et documents mis à disposition dans l'appartement sont à laisser sur place. Seul les documents touristiques (prospectus, flyers, dépliants, cartes, etc.) fournis à l'accueil peuvent être emportés par les voyageurs.
13. Vous aurez soin de garder les lieux propres.
14. Le jour de votre départ, vous aurez soin de bien vouloir démonter les lits, et mettre les draps et taies d'oreiller en tas.